



Le 6 mai 2026

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 6 juin 2026 de 9h30 à 17h30

A L'Espace Convergence
60 rue Mangetemps - 69780 MIONS

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes handball,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes qui se déroulera le Samedi 6 juin 2026.

Vous trouverez l'ordre du jour en annexe.

Les documents nécessaires à votre information sont, ou seront, en ligne sur le site : www.aura-handball.fr (Menu « La Ligue / Assemblée Générale / Assemblée Générale 2026 »).

Emargement de l'AG : 8h30 à 9h00 - Début de l'AG : 9h30

Délégués des clubs



Rappel de l'article 9.2 des statuts de la Ligue AURA

9.2 Délégués

Chaque association affiliée délègue à l'assemblée générale régionale un représentant spécialement mandaté par son instance dirigeante. Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent.

Vous devez identifier la personne désignée afin que nous lui fassions parvenir les informations lui permettant de voter via son smartphone.

Si plusieurs personnes de votre club seront présentes le jour de l'AG, merci de bien nous préciser leur Nom / Prénom lors de l'inscription dans le formulaire.

Représentation des clubs (Procuration)



Les clubs (nationaux, régionaux et départementaux) ont la possibilité de se faire représenter (procuration). **Le délégué d'un club ne peut présenter qu'une seule procuration.**

Date limite de retour : Dimanche 31 mai 2026 inclus dernier délai

Finances



Dans le cadre du règlement intérieur de la ligue, Article 1.2, seuls les clubs affiliés, en règle avec la trésorerie de la ligue, peuvent prendre part aux délibérations (**sont concernées : les factures à échéance du 24 mai 2026**) – Pour toutes questions, merci de contacter le service financier 5100000.compta@ffhandball.net).

ATTENTION : les règlements par chèque ne seront pas acceptés le jour de l'AG. Les chèques ou virements devront nous parvenir avant le 24 mai 2026 dernier délai.

Les ateliers



Dans le cadre de l'Assemblée Générale, des ateliers d'échanges seront proposés aux clubs en fin de matinée.

Organisés sous forme participative, ces ateliers ont pour **objectif de favoriser les échanges, de recueillir les pratiques, les besoins et les difficultés rencontrées par les clubs, et de faire émerger des pistes de réflexion pour les actions futures de la Ligue.**

Trois thématiques seront abordées :

ATELIER 1 : Progresser

PPF athlètes et arbitrages - COC - ITFE formations Professionnelles

Finalité : Comprendre comment les clubs vivent concrètement la progression et l'accès vers la performance, tant pour les joueurs/joueuses que pour les arbitres, et identifier ce qui facilite ou freine ces parcours.

ATELIER 2 : Développer (sa vie associative)

Performance sociale - ITFE formations pour les bénévoles - Service financier

Finalité : identifier comment les clubs font vivre et évoluer leur projet associatif, attirent et diversifient leurs publics, et quelles sont leurs réussites, leurs difficultés et leurs besoins pour se développer

ATELIER 3 : Sécuriser (le club)

Statuts et Règlementation – Perf. sociale - Discipline - Groupement d'employeurs - CMCD

Finalité : comprendre comment les clubs s'organisent pour durer, sécuriser leur fonctionnement dans le temps et se projeter, en intégrant la question du recours éventuel à l'emploi comme levier parmi d'autres de structuration et de pérennisation

Chaque participant prendra part à ces trois ateliers, organisés en rotations, afin de permettre une vision globale des enjeux.

Une restitution synthétique des échanges sera présentée en séance plénière l'après-midi.

Foire aux questions



Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale, une foire aux questions est ouverte à destination des clubs.

Si vous souhaitez obtenir des précisions sur les documents préparatoires (rapports d'activités, vœux, amendements, etc.), vous êtes invités à adresser vos questions par courriel à l'adresse suivante :

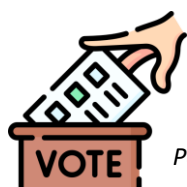
votes@aura-handball.fr

Afin de faciliter le traitement des demandes, il est demandé de respecter le principe suivant : **une thématique par courriel.**

Chaque question sera transmise à la commission ou au service compétent et une réponse complète vous sera apportée en amont de l'Assemblée Générale.

La foire aux questions sera clôturée le **dimanche 31 mai 2026 au soir.**

Nombre de voix



Chaque association dispose, pour les votes, d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant (nombre de licences au 31/05/2026 – Le bilan des licenciés et les voix par clubs seront en ligne début juin 2026 :

Pour l'ensemble des licenciés « pratiquant » et « dirigeant » :

- de 7	à	20 licenciés	1 voix
- de 21	à	50 licenciés	2 voix
- de 51	à	100 licenciés	3 voix
- de 101	à	150 licenciés	4 voix
- de 151	à	200 licenciés	5 voix
- de 201	à	500 licenciés	1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50
- de 501	à	1 000 licenciés	1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100
- au-delà	de	1000 licenciés	1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500

Pour les licenciés « événementiels » :

- de 100 à 500	: 1 voix
- au-delà de 500	: 2 voix



Co-voiturage

Nous vous proposons un système de covoiturage pour vous rendre sur le lieu de l'AG. Il vous suffit de renseigner vos coordonnées et vos souhaits (passagers, conducteurs, ou les 2 possibilités) à l'aide du lien ci-après : <https://togetzer.com/covoiturage-evenement/hz8ddh>

Réservation de repas



Date limite de retour : 28 mai 2026

Merci de réserver votre ou vos repas lors de votre confirmation de présence. Nous vous demandons une participation de 20 € par personne (accueil, apéro, repas, boissons).



FORMULAIRE DE RÉPONSE

Pour répondre, cliquez ici => [AG 2026 à Mions – Remplir le formulaire](#)

ATTENTION : pour toute modification de votre réponse, nous vous demandons de remplir à nouveau le formulaire.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sportives salutations.

Patrick SINGLA, Président de Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball